



Accompagnement des clubs dans l'organisation des régates

Vous organisez une régata CDV dans votre club ?

Voici les démarches à suivre :

- **DECLARATION DE LA REGATE SUR LE SITE DE LA FFV**
 - [Calendrier / procédures et saisies de épreuves et compétitions/ {SAISIE DES COMPETITIONS ET EPREUVES}](#)
 - Inscrire son identifiant de club et son mot de passe
 - [Saisie Calendrier](#)
 - [Créer une compétition](#)
 - [Créer une épreuve](#)

L'intitulé est : **CRITERIUM DEPARTEMENTAL 44 FLOTTE COLLECTIVE** + série (multicoque, windsurf...) ou OPEN.

Si d'autres séries sont acceptées, recréer une épreuve en inter série : IND.

Inscrire la régata en 5 B.

Si vous n'avez pas de Président de Comité de course, un arbitre de club (RTQ, entraîneur...) peut être désigné par le Président du club. Chaque année, le Président doit déclarer ses arbitres de club auprès de la Ligue.

La déclaration de la régata sur le site est terminée lorsque le visuel du Calendrier Fédéral apparait (avec les 3 couleurs).

- **DECLARATION DE LA REGATE AUX AFFAIRES MARITIMES** (2 mois à 3 semaines avant la régata).
- **CREER LES DOCUMENTS OFFICIELS DE COURSE**
 - **L'AVIS DE COURSE, A ENVOYER AU CDV SI POSSIBLE 15 JOURS AVANT, POUR DIFFUSION AUPRES DES CLUBS**
 - voir modèle type sur le FFV
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp
 - créer si possible un sondage DOODLE pour les flottes collectives, afin de contrôler le nombre d'inscriptions par rapport aux nombres de places sur les bateaux proposés.
 - Proposer aux clubs accueillis de pique-niquer sur place, tous ensemble, pour plus de convivialité.
 - **CREER LES INSTRUCTIONS DE COURSE**
 - modèle type sur la FFV
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp
 - **CREER LE BULLETIN D'INSCRIPTION**
 - modèle type sur la FFV
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp
- **LE JOUR DE LA REGATE : RESERVER UN ACCUEIL PARTICULIER AUX CONCURRENTS QUI DECOUVRENT PLUS OU MOINS LA REGATE.**

- Accompagnement pour l'inscription, pour gréer, simplifier le briefing, le parcours...)
- Le tarif est fixé à 10 € par concurrent (voir règlement sportif).
- **RENTREZ LES RESULTATS SUR FREG OU éventuellement sur tableau Excel** (indiquer les temps d'arrivée)
- **FAIRE REMONTER LES RESULTATS AU CDV** (*obligatoire pour faire le classement du championnat*)
 - si possible, envoyer une ou plusieurs photos de votre régata au CDV pour faire vivre le site web.

Les Championnats Départementaux 44

- Championnat départemental Flottes Collectives Catamarans
- Championnat départemental Flottes Collectives Dériveurs
- Championnat départemental Flottes Collectives Planche à voile
- Championnat départemental Open
- Coupes départementales en fin de championnat

Les objectifs du Championnat Départemental 44

- **Faire progresser le pratiquant débutant, de la pratique LOISIR vers la pratique COMPETITION.**
- **Animer et dynamiser les clubs, en proposant un calendrier de régates sur différents plan d'eau et supports.**
- **Utiliser les flottes Ecole de voile : « Flottes Collectives » : les coureurs se déplacent sans bateaux !**

Les stages sportifs départementaux

- Stages sportifs de 3 à 4 jours destinés aux jeunes, proposés 2 fois par an, aux vacances de Toussaint et de Pâques.
- Les stages ont lieu, si possible, sur plan d'eau intérieur en début d'année et en mer en fin de saison.

Les objectifs des stages sportifs

- **Prépare le jeune débutant à la pratique de la voile en compétition. Ce stage rend le jeune « capable d'effectuer un parcours et de prendre un départ ».**
- **Permet au jeune de rencontrer d'autres coureurs qui partagent la même passion, et qu'il sera amené à retrouver sur le circuit du Championnat départemental 44**

L'inscription à un stage sportif est vivement conseillée avant la première participation à une régata.